

Une délégation de la Cour constitutionnelle en visite au siège du Conseil constitutionnel Sahraoui

Une délégation composée de cadres et du membre de la Cour constitutionnelle, M. Bouziane Aliane, effectuée, du 3 au 6 mai, une visite au siège du Conseil constitutionnel sahraoui, à l'invitation du président du Conseil constitutionnel de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Mohamed Bouzid.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la consolidation des liens d'amitié et de coopération, du renforcement des relations de concertation et de coopération et de l'échange d'expertises dans les domaines du droit constitutionnel et de la justice constitutionnelle, en application du mémorandum d'entente signé entre les deux institutions constitutionnelles en janvier 2025.

Pour rappel, le Conseil constitutionnel de la RASD est membre fondateur de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), créée à l'initiative de l'Algérie qui a abrité son congrès constitutif les 7 et 8 mai 2011, en présence de 25 pays africains.